

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT 59 – NORD

COMMUNE DE BLARINGHEM

Séance du 8 avril 2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de BLARINGHEM

Séance du 8 AVRIL 2024 à 19 Heures 00

Nombre de conseillers

. En exercice : **19**
. Présents : **18**
. Pouvoirs : **01**
. Votants : **19**
. Absents : **00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Paul-Henry MORDACQ, Adjoint au Maire**

Étaient présents : DUQUÉNOY R., maire, JOURDIN B., DEVAUX A., VERRIELE M., LOUVET B., adjoints, DERAM B., MAERTEN G., DESMULIE N., GAYMAY H., DELSART C., MORDACQ P., RIGOBERT B., MASSIET I., DEFANCE D., PLOCKYN F., CORDIER C., DEVOS S.

Ont donné pouvoir : DESPICHT A. à DEVOS S.

Absents : néant

Secrétaire de séance : Bernadette JOURDIN

Date de convocation :

2 avril 2024

QUESTION N° 2024-20

Objet : Approbation du budget primitif de la Commune pour l'exercice 2024

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les grandes étapes de la construction du budget primitif de la Commune pour l'exercice 2024.

Monsieur le Maire présente et commente le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2024.

Ce budget est présenté en euros par chapitre.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire du budget primitif de la Commune pour l'exercice 2024.

Vu la délibération n°2021/036 en date du 7 juin 2021 instaurant le passage à la nomenclature M57 pour le budget communal à compter du 1^{er} janvier 2022.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée

DÉCIDE

POUR : 19

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Article 1 – d’adopter le budget primitif de la commune pour l’exercice 2024, équilibre suite à l’affectation des résultats, conformément au tableau de l’article 2.

Article 2 –

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
DEPENSES			DEPENSES		
	BP 2023	BP 2024		BP 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	1 030 699,00 €	899 500,00 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €
012 - Charges de personnel	1 122 000,00 €	1 130 000,00 €	20 - Immobilisations incorporelles	80 000,00 €	80 000,00 €
014 - Atténuation de produits	100 000,00 €	71 000,00 €	204 - Subvention d'équipement versées	35 000,00 €	100 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	342 290,00 €	288 427,71 €	21 - Immobilisations corporelles	2 081 225,89 €	1 487 172,37 €
66 - Frais financiers	- €	- €	23 - Immobilisations en cours	2 315 100,00 €	2 101 322,29 €
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €	5 000,00 €			
68 - Provisions	15 000,00 €	15 000,00 €			
total dépenses réelles de fonctionnement	2 619 989,00 €	2 408 927,71 €	Total des dépenses réelles d'investissement	4 511 325,89 €	3 768 494,66 €
023 - Virement à la section d'investissement	4 023 579,00 €	3 633 906,66 €	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	- €	- €
042 - Opération d'ordre de transfert entre section	74 588,00 €	74 588,00 €	041 - Opération d'ordre patrimoniale	- €	- €
Restes à Réaliser	- €	80 251,68 €	001 - Déficit d'investissement reporté	- €	81 131,38 €
total des dépenses de fonctionnement	6 718 156,00 €	6 197 674,05 €	Restes à Réaliser	- €	376 360,16 €
			total des dépenses d'investissement	4 511 325,89 €	4 225 986,20 €
RECETTES			RECETTES		
	BP 2023	BP 2024		BP 2023	BP 2024
013 - Atténuation de charges	11 000,00 €	8 000,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	15 300,00 €	45 000,00 €
70 - Produits des services	103 530,00 €	119 400,00 €	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	- €	457 491,54 €
73 - Impôts et taxes	986 348,00 €	946 305,00 €	13 - Subvention d'équipement	- €	15 000,00 €
731 - Fiscalité locale	445 650,00 €	406 000,00 €	16 - Emprunts	- €	- €
74 - Dotations et participations	398 839,19 €	319 000,00 €	024 - Produits des cessions	- €	- €
75 - Produits de gestion courante	72 000,00 €	74 000,00 €			
77 - Produits exceptionnels	10 000,00 €	- €	total des recettes réelles d'investissement	15 300,00 €	517 491,54 €
total recettes réelles de fonctionnement	2 027 367,19 €	1 872 705,00 €	040 - Opération d'ordre de transfert entre section	74 588,00 €	74 588,00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	4 690 788,81 €	4 324 969,05 €	041 - Opération d'ordre patrimoniale	- €	- €
042 - Opération d'ordre de transfert entre section	- €	- €	021 - virement de la section de fonctionnement	4 023 579,00 €	3 633 906,66 €
			001 - Excédent d'investissement reporté	397 858,89 €	- €
total des recettes de fonctionnement	6 718 156,00 €	6 197 674,05 €	total des recettes d'investissement	4 511 325,89 €	4 225 986,20 €

Article 3 – d’autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Article 4 - de transmettre la présente décision et son annexe au représentant de l’État dans le département pour contrôle de légalité.

Article 5 – de transmettre la présente délibération et son annexe au comptable de la collectivité.

Le Président de Séance, Adjoint au Maire,
Paul-Henry MORDACQ

La Secrétaire de séance,
Bernadette JOURDIN



Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Dunkerque le :
et de la publication ou notification le :

Le Maire,